

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 29.10.2023

Saisie de 19 kg d'héroïne dans l'Oise par les services de la direction régionale des douanes d'Amiens.

Dans le cadre d'une opération de contrôle renforcé menée par plusieurs services relevant des directions régionales des douanes d'Amiens et de Paris-Est, sur la Route Nationale 2 dans la nuit du 23 au 24 octobre dernier, **la brigade de douanes de Laon a saisi 19 kg d'héroïne.**

Vers 22h30, alors que les effectifs douaniers procédaient au contrôle systématique de tous les véhicules circulant dans le sens Nord-Sud, une voiture Renault Clio immatriculée en série normale française refusait de se soumettre aux injonctions d'arrêt sur la commune de Vauciennes (Oise). Après avoir utilisé un dispositif de herses pour entraver le refus d'obtempérer, une poursuite à vue était engagée par la douane pour intercepter le véhicule fuyard.

Ce dernier ayant plusieurs pneus crevés devait finalement s'immobiliser au niveau de la commune de Bonneuil en Valois, les deux occupants cherchant à s'enfuir à pied. Le passager était rapidement appréhendé par les agents des douanes, alors que le conducteur parvenait à semer ses poursuivants. Il était finalement retrouvé deux heures plus tard grâce à la mobilisation d'une équipe cynophile du groupement de gendarmerie de la Somme et la mobilisation d'effectifs de renfort du groupement de gendarmerie de l'Oise.

Lors de la fouille du véhicule abandonné, les agents des douanes découvraient dans le coffre arrière un sac contenant plusieurs pains d'héroïne, pour une quantité totale de 19,252 kg de drogue.

A l'issue de la procédure douanière et sur instruction du Procureur de la République de Senlis, les deux infracteurs ont été remis au service de police judiciaire de Creil.

Ils ont été jugés le 27 octobre 2023 en comparution immédiate devant le tribunal judiciaire de Senlis et condamnés respectivement à des peines de 18 mois et 4 ans de prison ferme avec mandat de dépôt, ainsi qu'une amende douanière de 200 000 euros.

Cette saisie illustre l'engagement de la douane en matière de lutte contre le trafic de drogue, ainsi que l'importance de la collaboration inter-services face à ce fléau. En 2022, la direction générale des douanes a saisi 104,08 tonnes de stupéfiants (dont 627 kg d'héroïne), soit près de 80% des quantités de drogues interceptées sur le territoire national par l'ensemble des services répressifs.

Contacts :

Michaël LACHAUX – Directeur Régional – Tél : 06 07 34 90 07

Anne LADURE ROUSSEL – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 / 06 64 58 72 73